NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101483 - Massif des Albères

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR9101483

1.3 Appellation du site
Massif des Albères

1.4 Date de compilation
31/01/1996

1.5 Date d'actualisation
13/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030377840

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,02528°

Latitude : 42,47667°

2.2 Superficie totale

6977,85 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

0%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
66	Pyrénées-Orientales	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
66008	ARGELES-SUR-MER
66016	BANYULS-SUR-MER
66048	CERBERE
66196	SOREDE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1240 *Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques*		3 *(0,04 %)*		G	A	C	B	A
3170 *Mares temporaires méditerranéennes*	X	1 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
3290 *Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion*		5 *(0,07 %)*		G	A	C	C	B
4030 *Landes sèches européennes*		3 *(0,04 %)*		G	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		22 *(0,32 %)*		G	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		179 *(2,57 %)*		G	B	B	C	C
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	26 *(0,37 %)*		G	C	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0,2 *(0 %)*		G	C	C	C	C
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		91 *(1,3 %)*		G	A	B	A	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		37 *(0,53 %)*		G	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0 *(0 %)*		G	D			
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		363 *(5,2 %)*		G	B	A	B	B

9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	2 *(0,03 %)*		G	B	C	C	C
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		61 *(0,87 %)*		G	A	B	C	B
92D0 *Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)*		15 *(0,21 %)*		G	A	C	C	C
9260 *Forêts de Castanea sativa*		7 *(0,1 %)*		G	A	C	C	C
9330 *Forêts à Quercus suber*		588 *(8,43 %)*		G	A	A	B	A
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		720 *(10,32 %)*		G	A	A	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	P	G	C	C	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	D			
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	G	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	G	C	C	C	A
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	P	G	C	C	A	B
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	G	C	B	C	A

I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	G	C	B	C	B
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	P	G	D			
R	1221	*Mauremys leprosa*	p	120	120	i	P	G	A	B	A	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	P	G	C	C	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	D			
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	P	G	C	C	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	35 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	9 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le massif des Albères, entre la côte Vermeille et le col de Perthus, est bien individualisé. Il constitue la partie la plus orientale et la plus chaude des Pyrénées (massif où se sont différenciées de nombreuses endémiques, notamment dans sa partie orientale). On y distingue trois zones au relief différent : le piémont, peu pentu, une partie intermédiaire avec des alvéoles, en forte pente, les crêtes.
Il accueille une série remarquable d'étages de végétation, du thermo méditerranéen (parties abritées proches du littoral) au montagnard (hétraies, milieux rocheux, nardaies), en passant par le méditerranéen (maquis, chênaies).

Vulnérabilité
: L'évolution des pratiques pastorales et agricoles peut constituer une menace pour la conservation de certains habitats.
La réalisation de barrages pour lutter contre les risques naturels et l'érosion des bassins versants à l'amont de certains cours d'eau pose problème au regard de la conservation de la tortue Mauremis leprosa.
Enfin, les incendies de forêt sont une menace importante en période estivale où la fréquentation touristique est importante.

4.2 Qualité et importance

*Aux basses altitudes, les rochers siliceux les plus chauds accueillent des formations de fougères du Phagnalo-Cheilanthion très riches en espèces rares parmi lesquelles des acariens endémiques
*Une très grande partie du massif est boisée, notamment en chêne-liège, et la subéraie se présente sous plusieurs faciès intéressants. C'est le seul site proposé pour cette espèce en Languedoc-Roussillon.
La hêtraie de la Massane est la dernière expression de l'Ilici Fagion vers l'est des Pyrénées.
*Les pelouses à Nard des crêtes ventées sont les plus orientales connues de la chaîne pyrénéenne .
*Il s'agit de l'un des seuls habitats méditerrannéns français de l'Émyde lépreuse (Mauremys leprosa) à l'état sans doute naturel et du seul site régional à avoir possédé, jusqu'à une époque récente (1960 environ) des populations de Tortue d'Hermann (Testudo hermannii). La recolonisation par l'espèce est possible à partir du noyau qui subsiste sur le versant espagnol des Albères, actuellement protégé (Parc Naturel).
Les grottes recèlent une faune de collemboles cavernicoles remarquables.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	L09	Incendie (naturel)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04	Pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

Travé J., Garrigue J., 1996 - Reserve naturelle de la Massane. Travaux. 46 Plan de gestion 1997-2001. Association des Amis de la Massane, Laboratoire Arago, Banyuls-sur-mer.
Travé J., Garrigue, J., Magdalou, J. 1999 - document d'objectifs du site FR9101483 massif des Albères (limité à la réserve naturelle de la Massane).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	30 %
36	Réserve naturelle nationale	20 %
39	Forêt de protection	100 %
21	Forêt domaniale	10 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé de l'Anse de Terrimbo	*	3%
32	Site classé du cap des Abeilles	*	2%
32	Site classé du bassin de la Baillaury	*	25%
36	Réserve Naturelle de la Massane	+	20%
21	Forêt domaniale de Cerbère	*	5%
21	Forêt domaniale des Albères	*	5%
22	Forêt communale d'Argelès	*	5%
22	Forêt communale de Banyuls	*	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	FORET DE LA MASSANE	=	100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Association des Amis de la Massane pour la réserve naturelle incluse dans le site.

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté de Communes des Albères et de la Côte Vermeille

Adresse : Chemin de Charlemagne - BP90103 66704 ARGELES SUR MER

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion écologique de la réserve naturelle de la Massane